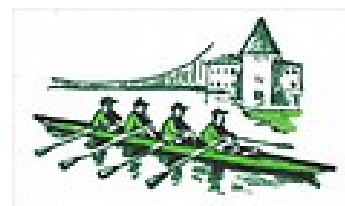


ASSOCIATION SPORTIVE VILLEMURIENNE AVIRON

Rue Pierre Marchet

31340 Villemur sur Tarn

tel : 05.62.79.79.26 ou 05.61.09.97.46



*Mail : lucponc@orange.fr

CHALLENGE DE LA St MICHEL

19 septembre 2021

Dispositions particulières :

Conformément aux directives nationales anti-covid, les pass sanitaires seront contrôlés pour toutes les personnes de plus de 18 ans pénétrant dans l'enceinte de la régata.

Dispositions générales :

Engagements :

Sur le serveur fédéral à partir du 1^{er} septembre jusqu'au vendredi 17 septembre 2021.

Par mail jusqu'au samedi 18 septembre.

Réunion des délégués : dimanche 19 septembre 2021 à 10H00.

Parcours : 500m en ligne droite dans le sens du courant.

Parc à bateaux : à la base nautique.

Service médical : à la base nautique.

Secours sur l'eau : plongeurs à proximité de la ligne d'arrivée.

Récompenses : la remise aura lieu à la base nautique 15 mn après la dernière course

Règlements : code FFA.

Challenges : les challenges attribués sont perpétuels, ils sont la propriété de l'ASV qui les mettra en compétition tous les ans à l'occasion des régates de la ST Michel. Ils seront confiés à l'association victorieuse dans l'épreuve les concernant et devront être restitués en parfait état l'année suivante.

NB : les associations détentrices des Challenges 2019 sont priées de les rapporter lors de la réunion des délégués.

Les Présidents Jean-François Dettori
Luc Poncelet